

Conseil communal de Lausanne

Postulat :

Pour une augmentation sensible des bornes de recharge des véhicules électriques.

L'une des mesures fortes du Plan climat de la Ville étant à terme et à l'horizon 2030 la disparition de tout véhicule thermique, il apparaît judicieux de prévoir assez tôt le déploiement d'un nombre suffisant de bornes de recharge publiques pour les véhicules électriques.

Nombre de Lausannoises et Lausannois qui désirent ou doivent changer de véhicule d'ici à 2030 se demandent aujourd'hui déjà si les possibilités de charge satisferont ces futurs besoins croissants. Par ailleurs, une politique d'incitation des gérances et des propriétaires à l'installation de bornes de recharges à domicile serait on ne peut plus souhaitable.

Dans cette optique de prévision pragmatique pour un avenir proche, notre postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

- planifier au plus vite le déploiement intelligemment situé de nouvelles bornes de recharge publiques,
- d'informer la population lausannoise des modalités spatio-temporelles de ce déploiement,
- d'envisager des incitations pour favoriser la pose de bornes de recharge à domicile pour les habitantes et habitants de notre ville.

Lausanne, le 1^{er} février 2022



Yvan Salzmann (PS)

L'initiant propose au Conseil de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.